

Réseaux

La conjoncture s'améliore dans le secteur des canalisations



Canalisateurs de France devenus 'Les Canaliseurs' ont tenu le 3 octobre dernier leur assemblée générale annuelle. L'occasion de présenter la nouvelle identité visuelle du syndicat et de dresser un bilan conjoncturel du secteur des canalisations en France.

Le président Alain Grizaud a présenté la nouvelle identité visuelle choisie par les membres du Conseil d'administration du syndicat, membre de la Fédération Nationale des Travaux

Publics (FNTP). Un nouveau nom : *Les Canaliseurs*, une nouvelle signature : *Construire les réseaux de demain* et une nouvelle identité visuelle, rappelant l'appartenance de l'organisation professionnelle à un réseau plus large, la FNTP.

L'objectif est de renforcer, en termes d'image et de positionnement, la spécificité du métier de canalisateur et la vision d'avenir de l'organisation professionnelle, et de pouvoir être plus clairement identifié à la grande famille des Travaux Publics pour renforcer, en termes de notoriété, un métier souterrain peu visible et néanmoins vital.

Les Canaliseurs ont par ailleurs dressé un bilan conjoncturel du secteur. Au deuxième semestre 2017, l'activité

économique se montre plus favorable, dans la mouvance du climat conjoncturel actuel. Le chiffre d'affaires est en augmentation de près de 12 % par rapport au même semestre en 2016. Cette augmentation s'explique surtout par un effet de seuil avec une année 2016 au plus bas en termes d'activité, dans la lignée d'une année 2015 catastrophique. « Elle fait ainsi d'avantage figure de report d'activité passée que de réelle reprise et cache par ailleurs de fortes disparités territoriales » soulignent Les Canaliseurs. Tous les territoires ne bénéficient pas du rebond constaté en Île-de-France boosté par les travaux du Grand Paris.

Les soldes d'opinion augmentent cependant et se situent désor-

mais dans le positif. Celui sur l'activité future d'abord, amenant à penser que la progression de chiffre d'affaires se poursuivra au prochain trimestre, mais également sur les prix. Bien que leurs niveaux soient trop bas aux yeux des canaliseurs, les entreprises sont plus nombreuses à anticiper une remontée, confirmant qu'un point bas avait été atteint.

L'emploi affiche également de meilleures perspectives qu'auparavant à en juger par les soldes d'opinions positifs. Les entreprises sont ainsi trois fois plus nombreuses à anticiper une hausse de leurs effectifs permanents qu'au deuxième trimestre 2016. Un problème de manque de main d'œuvre fait cependant son apparition sur certains territoires. ■

Risques sanitaires

L'ANSES formule de nouvelles recommandations pour améliorer les conditions de travail des égoutiers

A l'occasion d'une expertise publiée en 2016 sur les conditions de travail des égoutiers, l'Anses avait conclu à l'existence d'effets sanitaires à long terme en mettant en évidence des expositions à de multiples agents chimiques et biologiques, dont des composés cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques présents dans les eaux usées et dans l'atmosphère des réseaux de collecte. L'Agence vient de publier des résultats complémentaires qui confirment ce constat. Elle recommande une série de mesures techniques et organisationnelles pour réduire l'exposition des personnels.

Au cours de leurs activités profes-

sionnelles, les égoutiers sont exposés à de nombreux agents chimiques et biologiques présents dans l'air ou dans l'eau, par inhalation de gaz, de vapeurs ou d'aérosols, par contact cutané ou encore par ingestion. Dès 2004, l'INRS avait mis en évidence une surmortalité des égoutiers parisiens, notamment du fait de maladies digestives et de cancers. Ces résultats, confirmés lors d'une actualisation de l'étude en 2009, ont conduit l'Anses à évaluer les risques sani-



Dès 2004, l'INRS avait mis en évidence une surmortalité des égoutiers parisiens, notamment du fait de maladies digestives et de cancers.

taires spécifiques à la profession d'égoutier en tentant d'identifier les causes de cette surmortalité. Ainsi, au mois de juin 2016, l'Agence a publié un premier avis relatif aux facteurs de risques professionnels éventuellement liés à la surmortalité des égoutiers. Mais du fait de la faible disponibilité des données, un travail de recherche a été demandé à la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île de France (CRAMIF) pour disposer de données plus précises sur les agents biologiques poten-